

**Réingénierie des diplômes du travail social**  
**Une mascarade de concertation, une confiance trahie,**  
**un engagement balayé !**

Le mardi 24 juin, nos organisations professionnelles et syndicales devaient être reçues par Mme Marine Pardessus, *conseillère filières, métiers et attractivité* au cabinet de la ministre Catherine Vautrin, qui a insisté pour que ce rendez-vous se tienne en présentiel et en s'excusant des annulations précédentes faites de manière incorrecte.

Nos organisations, au final, ont été reçues par :

- Mme **Marie Causse**, *conseillère enfance et familles* au cabinet de la ministre,
- Mme **Alice Lapray**, *cheffe de service, adjointe au directeur général de la cohésion sociale*,
- et M. **Jean-Baptiste Frossard**, *directeur de la mission de préfiguration du service public de la petite enfance (SPPE) et secrétaire général du Comité de Filière Petite Enfance*.

Cet échange, que nous avons jugé constructif, a permis pour la première fois depuis le début des travaux sur la réforme des diplômes de niveau 6 du travail social, de voir nos craintes entendues. Reconnaisant tous les chantiers mis à jour et nécessaires à traiter en amont de l'élaboration du texte, le cabinet a proposé que le vote sur la réingénierie soit reporté au maximum en juin 2026 pour une mise en oeuvre en septembre 2027 à condition que nous nous engagions à un travail de co-construction. Pour cela, il nous a été demandé d'envoyer un calendrier prévisionnel des modalités de travail et la liste des sujets à traiter.

Pour ne pas attiser les tensions, nous avons fait le choix, en responsabilité, de ne pas communiquer immédiatement sur cet engagement.

Or, dès le lendemain matin, mercredi 25 juin, une réunion de concertation du HCTS en présence des membres de la CPC et menée par la DGCS était maintenue et soigneusement préparée avec certains acteurs favorables à la réforme : UNAFORIS, CFDT, et La Croix Rouge notamment. Loin d'un simple échange d'informations, cette réunion s'est révélée être une véritable tentative de légitimation précipitée des référentiels, au mépris des principes de concertation loyale. Nous avons été qualifiés de "*malhonnêtes, d'opposants, de corporatistes et de fantasmer sur la perspective d'un travailleur social unique*".

Nous y avons rappelé notre position :

- Nous ne sommes pas opposé·es à une réforme des diplômes, mais à la méthode employée.
- L'envoi tardif des référentiels finalisés, la veille au soir à 20h15, sans aucune possibilité de retour, constitue un déni de démocratie professionnelle.
- Si certaines compétences transversales (éthique, numérique, développement durable) représentent une avancée, d'autres sont confuses, redondantes, voire déconnectées de la réalité des métiers.
- Tant que la volumétrie des heures dédiées au cœur de métier et les éléments transposables entre référentiels ne sont pas explicitement définis, nous ne pouvons que dénoncer les textes présentés.

D'autres organisations présentes, dont l'UNIOPSS, ont également exprimé leurs doutes, soulignant un décalage entre ces référentiels et les attentes du terrain.

Mais à la suite de cette réunion, un appel à Mme **Marine Pardessus** nous a appris que **l'engagement pris la veille n'était plus d'actualité**. Il nous a été indiqué que la réunion du matin reflétait un consensus... nous n'étions sans doute pas à la même réunion !

Nous avons choisi la loyauté. Elle n'a pas été réciproque.

### **Nous tirons donc collectivement les conclusions suivantes :**

- Le processus de réforme, en l'état, ne respecte ni les professionnel·les ni le principe de concertation.
- La confiance est rompue : les engagements ne sont pas tenus, les décisions semblent prises sans cadre stable ni transparence.
- Il est encore temps de suspendre le vote prévu le 2 juillet. Un report est politiquement et techniquement possible. Il permettrait une reprise des travaux dans un cadre démocratique, respectueux de l'expertise du terrain.
- Les organisations professionnelles et syndicales du secteur resteront pleinement mobilisées pour porter la voix des professionnel·les du travail social et refuser une réforme imposée, déconnectée des réalités de terrain.

**Madame la Ministre, vous avez proposé lors de la plénière du HCTS du 17 juin 2025 un report de la réingénierie et avez imposé une concertation. Vous avez désormais la responsabilité politique d'apaiser les tensions et de montrer votre engagement et votre soutien aux professionnel·les du travail social en actant cette proposition.**

